

Bulletin Municipal-N° 82-Avril 2021

L'dito du Maire

Le Sommaire

- L'édito du Maire
- Actualités de la commune
- Vie du Conseil Municipal
- Le dossier : Circuits courts
- Les Commissions
- Zoom sur les syndicats intercommunaux
- Page jeunesse
- Annuaire professionnel
- Vie pratique

Après les projets, des actions concrètes budgétisées.

Côté travaux, l'assainissement se poursuit. Nous vous apportons les informations et vous accompagnons au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Conscients de la rareté de l'eau et de son coût, nous avons revu le fleurissement du village. Au mois de mai, vous verrez apparaître dans les massifs des vivaces qui sauront perdurer.

Avec vous et pour vous, nous mettrons en place à l'automne, rue du Vieux Château, un verger conservatoire composé de 22 arbres fruitiers des variétés anciennes locales et une haie de fruits rouges, sans traitement chimique bien sûr.

Cette saison marquera également la création de fascines vivantes pour enrayer les coulées de boue. Vous serez associé à cette action.

Et maintenant ? Nous sommes, comme chacun d'entre vous tributaires de ce virus et des obligations sanitaires qu'il engendre. Les commissions sont en attente d'une reprise pour renouer un lien social. Alors, à bientôt...

Avec tout mon respect

Laurence Caivano Tellier







En Bref

Nos amis les bêtes

La semaine nationale d'identification des chiens et chats aura lieu du 7 au 13 juin prochain. Consultez le site www.identifier-mon-animal.fr pour plus de renseignements.

Travaux

Pour toute demande de travaux, les documents sont disponibles sur le site www.service-public.fr et le PLU est consultable sur geoportail.gouv.fr. Le dossier doit être obligatoirement déposé en mairie. Le service d'urbanisme de la communauté de communes ne répond à aucune demande des particuliers.

Bienvenue

A la famille Plouvier-Demazures qui a choisi Vignemont comme nouveau lieu de vie.

Naissances



Mathéo Barbier-Dupont, 10 mars

Pablo Martins Gomes, 5 avril.

Décès

Pierre Wintrebert, 17 février.

Machine à pain

Vous pouvez désormais disposer d'une carte prépayée valable également à Marestsur-Matz et Margny-sur-Matz. Vous devez pour cela contacter la boulangerie au 09.50.67.42.56.

Conseil municipal

Patricia Pouillart a démissionné et Stéphane Goubelle est désormais troisième adjoint.

Inondations: quelles solutions?

Tout d'abord, rappelons le contexte : ces dernières années, des dommages récurrents occasionnés lors d'épisodes pluvieux de forte intensité ont mis en avant la nécessité et l'urgence d'apporter des solutions efficaces et durables au village en matière de prévention des inondations.

La commune de Vignemont a un relief marqué : sur les coteaux se situent principalement des zones forestières et agricoles tandis que l'on trouve le secteur urbanisé en contre-bas. Celui-ci est donc assez naturellement sujet aux ruissellements et coulées boueuses, phénomènes encore amplifiés par la présence dans le sol d'argiles très peu perméables. Par ailleurs, les éléments du paysage qui permettraient de diminuer l'impact de ces phénomènes sont quasi-inexistants.

Le projet à l'étude porte sur plusieurs types d'aménagements au plus près des zones productrices de ruissellements, évitant ainsi les départs de terre dès l'origine :

- Implantation de fascines vivantes. Les fascines sont des aménagements constitués de fagots de bois enterrés en partie, maintenus à l'aide de pieux. La fascine vivante est réalisée avec du bois qui prend facilement racine au contact de la terre, comme du saule, et est compatible avec les activités agricoles. A terme, la fascine devient alors une véritable haie qui nécessitera une taille d'entretien tous les deux ans. Cet obstacle perméable freine les ruissellements sans créer de zone inondable et piège les sables et limons transportés.
- Mise en place de merlons enherbés.
- Réhabilitation des fossés et création de saignées et de passages à gué, afin de limiter les ruissellements et de favoriser les infiltrations.

Ces différents aménagements paysagers permettent, en réduisant la fréquence et l'intensité des inondations et des coulées de boue, de limiter l'érosion des sols, de protéger les habitations, de maintenir la qualité des sols cultivés, et de préserver le milieu naturel. Pour atteindre l'objectif fixé, ce type de projet doit bien sûr former un tout cohérent, à l'échelle du territoire de la commune, réalisé en concertation avec les différents acteurs (élus, riverains, profession agricole).





Budget primitif 2021

Le budget primitif a été adopté lors du conseil municipal du 10 avril dernier. Les actions les plus importantes que nous avons décidé de prioriser sont les suivantes :

- Travaux d'assainissement sur les bâtiments publics (6438 Euros)
- Prise en charge d'une partie de la taxe de raccordement (Les 80% de signatures ont été atteints) (200000 Euros)
- Maîtrise du ruissellement des inondations (voir article ci-contre) (54000 Euros)
- Mise en place d'un verger conservatoire (6328 Euros)
- Réhabilitation du Jeu d'Arc (4000 Euros) avec la participation de chantiers jeunes
- Rénovation énergétique des fenêtres de la mairie (8195 Euros)
- Mise en conformité de la porte coupe-feu de la Salle Polyvalente (1580 Euros)
- Mise en place d'un budget pour les jeunes (2000 Euros)



2021 : année électorale

Nous vous rappelons que les élections départementales et régionales se dérouleront les 20 et 27 Juin 2021. Comme habituellement, les bureaux de vote se tiendront dans la salle des fêtes.

Chaque français qui devient majeur est automatiquement inscrit sur les listes, à condition d'avoir effectué les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans. Dans le cas contraire. Si l'inscription d'office n'a pu avoir lieu, il doit s'adresser à la mairie.

Les nouveaux habitants ont jusqu'au 14 Mai pour venir s'inscrire en mairie.

Une commission de contrôle se réunira avant l'élection afin de s'assurer de la régularité de la liste électorale. Cette réunion sera publique. Les membres de la commission sont : Amandine Depuille, Kévin Dhoury, Suzanne Malrain en tant que titulaires, Véronique Chudant et Géraldine Minet comme suppléantes.

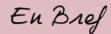
Pour les personnes désirant faire une demande de procuration, une nouvelle procédure est ouverte. Complémentaire de la procédure papier existante, celleci, intitulée **Maprocuration**, sera largement dématérialisée.

Désormais, les électeurs n'ont plus besoin de justifier de leur impossibilité de participer aux votes. Le nombre de procurations que peut porter un mandataire est maintenu à deux.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site internet

www.maprocuration.gouv.fr





Déchets verts

Durant le printemps, le conseil municipal a décidé d'installer une fois par mois une benne à déchets verts pour les habitants de plus de 65 ans qui n'ont pas la possibilité de les évacuer eux-même. Le troisième ramassage aura lieu le 29 mai. Pour rappel, il est interdit de brûler ses déchets verts.

Vignes

Merci aux bénévoles qui ont entretenu et taillé les vignes, en attendant de se retrouver pour la récolte du raisin.

Attention au bruit

Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur sont seulement autorisés : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et jours fériés, de 10h à 12h (selon arrêté préfectoral).

Communications officielles

N'oubliez pas de remplir le formulaire de consentement si vous souhaitez recevoir les informations officielles depuis le portable de la commune (07 85 66 07 47).

Rentrée 2021

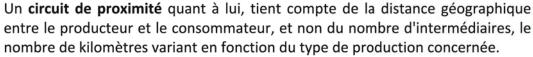
Les inscriptions en petite section des enfants nés en 2018 ou en moyenne section pour les nouveaux arrivants se dérouleront sur rdv. Merci de téléphoner à l'école au 03 44 42 41 10 entre 12h00 et 13h45.



Lors du premier confinement, beaucoup de Français ont repensé leur alimentation et leur mode de consommation : ils se sont tournés vers les circuits courts et les producteurs locaux, surtout pour les produits frais. Dans ce contexte de crise sanitaire, les raisons de ces changements d'habitudes sont multiples : il s'agit de se rassurer en achetant des produits dont on connaît la provenance, d'être attentif à sa santé, mais aussi de faire preuve de solidarité avec des producteurs qui ont perdu un certain nombre de débouchés, notamment avec la fermeture des restaurants et des structures de restaurations collectives. Si personne ne peut affirmer que cette tendance va se poursuivre, cette période aura au moins permis de rendre ce type de consommation plus visible et plus pratique.

Circuits courts - Circuits de proximité : quelles spécificités ?

Le ministère de l'agriculture définit ainsi un **circuit court** : il s'agit d'un mode de commercialisation de produits agricoles ne faisant intervenir au maximum qu'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.





Quels sont les différents types de circuits courts :

La vente directe: vente à la ferme, vente en Point de Vente Collectif, vente sur les marchés, dans les foires, les salons, vente à distance par correspondance (catalogues, Internet), vente par distributeur automatique s'il appartient à l'agriculteur (lait cru, fruits, légumes).

La vente indirecte : vente par l'intermédiaire d'un commerçant (épiceries, bouchers, moyennes et grandes surfaces...), ou la restauration (traditionnelle ou collective).

Dans les deux cas, ce mode de commercialisation concerne davantage certains types de produits : les produits les plus vendus sont souvent les produits agricoles comme les fruits et légumes, les productions horticoles, les volailles, les produits laitiers, la viande, le vin, le miel, le pain, la farine... mais aussi des matériaux (terre, chanvre, ardoise, chaux, carrières locales...).

Quels sont leurs avantages :

D'un point de vue social, ils permettent de restaurer le lien entre les consommateurs et les producteurs. Le producteur peut mieux percevoir les attentes et les besoins de ses clients et ainsi améliorer ses produits.

D'un point de vue économique, ces circuits permettent la réalisation d'économies sur toute la chaîne de distribution (transport, suppression d'intermédiaire) donc une augmentation des marges, et un paiement immédiat pour l'agriculteur-producteur permettant de diversifier ses activités agricoles. Les exploitations sont en général plus petites et, parce qu'elles emploient davantage de main d'oeuvre, sont une source d'emplois locaux.

D'un point de vue écologique, ces circuits sont souvent perçus comme une promotion de pratiques favorables à l'environnement. En effet, ils favorisent, pour répondre à la demande des consommateurs, un retour de certaines variétés de fruits ou de légumes dits « oubliés » diminuant l'utilisation de pesticides... au profit de méthodes manuelles favorisant la main d'œuvre. Actuellement, environ un agriculteur sur deux en circuits courts est converti à l'agriculture biologique.

Ils sont « écoresponsables », limitent l'emballage et le conditionnement, et luttent contre le gaspillage alimentaire. Les ventes directes à la ferme, marchés d'agriculteurs, systèmes de paniers, jardins d'insertion, Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) permettent le maintien d'une activité agricole locale. Ils offrent une transparence sur la provenance de la nourriture, les prix et leur mode de production.

Le P'tit Journal a rencontré pour vous Bruno David, maraîcher à Vandélicourt.

Les produits proposés par Bruno sont variés. Si l'on trouve essentiellement des légumes de saison, les clients peuvent également acheter des œufs, mais aussi des lentilles et de la farine moulue sur place à partir de céréales cultivées sur ses terres. Petite nouveauté cette année : le four à pain vient d'arriver à la ferme et désormais, avec l'aide de Jacques, ami et boulanger passionné depuis 60 ans, la famille David vend son propre pain.

Car il s'agit bien d'une histoire de famille : il y a une dizaine d'années déjà, Bruno a choisi de laisser sa boutique de vêtements et chaussures de Ressons-sur-Matz et de racheter l'ancienne ferme de son grand-père à Vandélicourt pour devenir maraîcher. Comme lui, il travaille de façon naturelle, sans pesticide ni produits chimiques, entouré de Zabou et de ses deux fils, Alexandre et Yoann.

Choisir la vente à la ferme comme mode de distribution était une évidence pour eux. D'abord plus simple à mettre en place dans un premier temps, la vente directe correspond aussi à une façon de voir les choses, à un désir d'échange, de proximité et de partage, avec les consommateurs comme avec les autres producteurs régulièrement invités à la ferme. Et c'est certainement ce que viennent chercher les gens ici le samedi matin : un lieu chaleureux et convivial où trouver des produits locaux de qualité!







Vente à la ferme le samedi matin, de 9h à 12h, rue du jardin des bosquets, Vandélicourt.

Vous trouverez également autour de Vignemont :

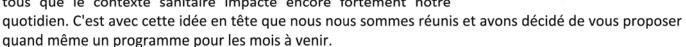


- Au jardin de Camille Lagny (fruits et légumes)
- Saveur pourpre Roye-sur-Matz (safran)
- Ferme de la Petite Solle Thiescourt (fruits et légumes)
- Miellerie de la Divette
 Thiescourt
 (miel)
- Fournil des Bocages Thiescourt (Pain)
- Volailles du Haut Bocage Thiescourt (miel)
- Cuvilly (fruits et légumes)
- Michotte Primeur Marest-sur-matz (fruits et légumes)
- 9 Le Jardin de Saint Amand Machemont (fruits et légumes)
- Ferme de la poste
 Gournay-sur-Aronde
 (fruits et légumes, oeufs,
 fromage de chèvre)
- Joli Grain Canny-sur-Matz (pâtes et farine)

Les commissions extra-communales présentées dans notre précédente édition ont poursuivi leurs travaux durant le trimestre écoulé. Vous trouverez ci-dessous un point d'étape pour certaines d'entre elles.

Commission Animation:

Un an après, la crise est toujours là : l'envie de liberté et le besoin de rassemblements festifs deviennent d'autant plus forts pour nous tous que le contexte sanitaire impacte encore fortement notre



A vos agendas:

- Courant mai, saison des plantations. Tous ceux qui se sentent la main verte et veulent aider les conseillers à embellir les espaces communs peuvent se signaler auprès de la mairie ou nous envoyer un mail.
- 14 juillet, jour de fête Nationale bien sûr... et jour de jeux à Vignemont, pour tous les goûts, tous les âges ! Un programme des festivités vous sera transmis plus tard mais vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour le concours de pétanque qui aura lieu dans l'après-midi. Envoyez-nous un mail !
- **24 août** : soirée **chauve-souris**. Venez vous balader avec un spécialiste à la découverte de ce mammifère et confronter ainsi les nombreuses idées reçues qui l'entoure à la réalité de sa vie et de ses comportements !
- 5 septembre : brocante, et présentation d'associations locales.
- Courant septembre : marche automnale pour redécouvrir les sentiers qui entourent la commune.

Pour nous contacter, vous pouvez désormais utiliser l'adresse mail animvignemont@gmail.com dédiée à notre commission, qui devient Anim'Vignemont.

Commission Jeunesse:

La traditionnelle chasse aux œufs n'ayant pu se tenir comme prévu, nous avons pris la décision de la remplacer par une distribution de chocolats pour les enfants âgés de 1 à 10 ans afin de célébrer ces fêtes de Pâques.

La distribution a été effectuée le lundi de Pâques au matin pour le plus grand plaisir des enfants. Merci à eux et à leurs parents pour leur accueil chaleureux.

Comme vous pouvez vous en douter, il nous est assez difficile de maintenir les différents projets.

Nous avons par exemple dû reporter la mise en place de chantiers jeunes en partenariat avec le Pays des Sources. Nous espérons que nous pourrons enfin les relancer dès cet été.



Anim Vignemon

Commission Patrimoine : Laurence Caivano-Tellier est désormais la référente de cette commission. Après un détour par le 17 ème siècle et Molière pour évoquer la langue Picarde dans notre dernier numéro, la commission s'est cette fois-ci intéressée à un autre élément constitutif d'une société : l'habitat. Bonne lecture !

Et si vous profitiez de cette période où nos déplacements sont limités pour redécouvrir le bâti ancien de notre village ?

Commencez par un tour de la Place. Observez les façades en brique, les portes des fermes, derrière se cache souvent un trésor du patrimoine.

Poursuivez votre visite rue de l'Eglise et scrutez attentivement la maison à colombages avec ses pans de bois numérotés. Passez par la rue du vieux château et arrêtez-vous à la dernière habitation en direction de Vandélicourt.

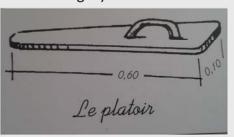
Comment lire ce bâti rural ? Un exemple vous est proposé :

Le torchis

Voici une photo d'un ancien mur en torchis encore présent dans une ferme vignemontoise.

Il s'agit d'un torchis plaqué : l'ossature en bois est clouée de lattes ou garnie d'un clayonnage puis le torchis est appliqué.

Le torchis est composé de terre argileuse malaxée avec des fibres (paille, foin...). Pour l'application de ce torchis, l'outil utilisé pour projeter, presser puis lisser se nomme le platoir (une taloche en bois très allongée).



Le torchis permet de construire des murs avec une isolation thermique et phonique. C'est un béton naturel à moindre coût.

Une page ne suffit pas. Etanchez votre soif de curiosité en vous connectant sur le site des maisons paysannes de France : https://www-maisonspaysannesoise.fr et surtout échangez avec les propriétaires des maisons vignemontoises.

Ces constructions ne sont pas le symbole du passé. Savez-vous qu'en 2018, une école Myriam Makeba en terre crue a vu le jour en Ile-de-France ?

Alors lorsque vous envisagerez des travaux de rénovation, de construction dans votre habitation, n'hésitez pas à employer ces matériaux sains comme le torchis, la brique, l'argile. Vous pourrez vous inspirer de l'édification ancienne du mur en pierre en bas de la rue des Vignes et qui rejoint la rue de Compiègne.

Vignemont, comme toute commune, fait partie d'un certain nombre de syndicats intercommunaux. Chacun de ces syndicats constitue un établissement public de coopération organisé en vue de gérer conjointement un ou plusieurs domaines d'intérêt intercommunal. Il possède sa structure propre. A ce titre, chaque syndicat devait courant avril, voter son budget pour l'année à venir. C'est donc le moment qu'a choisi le p'tit journal pour vous les présenter en quelques lignes.

- **SEZEO** ou syndicat des énergies de la zone Est de l'Oise, organise la distribution publique d'électricité et assume un certain nombre de missions sur un territoire fédérant 228 communes.

Délégués pour Vignemont : Kévin Dhoury et Antoine Justice, titulaires.

- **SIRS** ou syndicat intercommunal de regroupement scolaire. C'est la structure qui gère le regroupement pédagogique composé des communes d'Antheuil-Portes, de Margny sur Matz, de Marquéglise, de Vandélicourt et de Vignemont, la restauration scolaire et le périscolaire.

Délégués pour Vignemont : Laurence Caivano-Tellier, Isabelle Degrasse et Géraldine Minet, titulaires, Philippe Chmielewski et Stéphane Goubelle, suppléants.

- **SIVOM** ou syndicat intercommunal à vocation multiple regroupe 6 communes : Gury, Mareuil-la-Motte, Margny-sur-Matz, Marquéglise, Vandélicourt et Vignemont. Il a pour mission la production et la distribution d'eau potable, les installations d'assainissement collectif, et individuel.

Délégués pour Vignemont : Laurence Caivano-Tellier, Isabelle Degrasse, Steeve Jeannot-Don, titulaires, Stéphane Goubelle, suppléant.

- **SIVU** ou syndicat intercommunal à vocation unique, ici, à vocation sociale, est basé à Ressons sur Matz et avec ses 24 communes membres, son activité est centrée autour du CSR, centre social rural de Ressons sur Matz. Le CSR propose à tous et à toutes de nombreuses activités ainsi qu'un certain nombre de services, allant de la garde d'enfants sous plusieurs formes, au portage de repas pour les seniors. Il vient d'ouvrir une épicerie solidaire à Orvillers-Sorel et compte développer dans ses nouveaux locaux d'autres activités.

Délégués pour Vignemont : Martine Bibaut, titulaire, Géraldine Minet, suppléante.

- Communauté de communes du pays des sources : créée en 1997, elle regroupe désormais 48 communes pour un total de 22600 habitants, dont environ 10000 actifs, près de 700 entreprises dont 11 établissements de plus de 40 salariés. La communauté de communes a pour objet le développement et la solidarité entre les communes adhérentes. Elle contribue pour cela au développement et à l'aménagement du territoire au travers d'un certain nombre de compétences : aménagement de l'espace, traitement des déchets, prévention des inondations, développement économique, action sociale, gestion d'équipements sportifs et culturels, politique du logement... Le Pays des sources fait partie, avec les communautés de communes des Deux Vallées et du Pays Noyonnais, d'un regroupement territorial plus vaste, le pays des cources et vallées, amené à intervenir pour des projets de plus grandes envergures et à coopérer avec les territoires voisins, notamment le Pays compiègnois et le Pays chaunois.

Délégués pour Vignemont : Laurence Caivano-Tellier, titulaire et Martine Bibaut, suppléante.

Mais pourquoi mange-t-on des oeufs, des lapins et des cloches en chocolat à Paques?

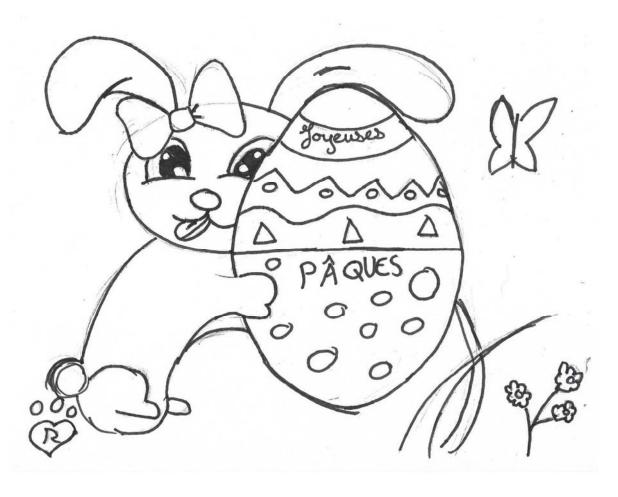
L'oeuf symbolise l'origine du monde, le renouveau. Déjà, à l'Antiquité, les Egyptiens, les Romains, les Perses, s'offraient des œufs décorés pour fêter la fin de l'hiver et la renaissance de la Nature avec l'arrivée du Printemps. Dans la tradition chrétienne, la fête de Pâques marque la résurrection du Christ et la fin du Carême, pendant lequel il était interdit de manger des œufs. Ceux-ci étaient conservés et offerts ensuite. Ce n'est qu'au milieu du 19ème siècle que le cacao est devenu plus accessible et que les chocolatiers ont eu l'idée de confectionner les œufs en chocolat que l'on mange encore de nos jours. En fonction des régions, le lapin de Pâques ou les cloches se chargent de la distribution aux enfants.

Des oeufs se sont cachés dans ce numéro du P'tit Journal. Sauras-tu les retrouver?



Il y en a 8 sans compter celui-là!

Awez ce lapin à reprendre de la couleur!



Nous voudrions constituer et mettre à la disposition des habitants un annuaire professionnel permettant de recenser toutes les entreprises domiciliées à Vignemont, quels que soient leur taille ou leur statut. La liste ci-dessous est loin d'être exhaustive, aidez-nous à la compléter : si vous désirez y figurer, vous pouvez contacter le P'tit Journal à l'adresse lpjvignemont@gmail.com



























Espace detente!

9		3			8		2	
						6		3
8		7		1				
				6			4	
2								9
	8			7				
				9		3		5
7								
	9		5			7		8

1		8	2					3
2			3		9	6		
		3		5			1	
			4				7	9
	7				1			
		4	5				3	
9					3			6
8				7				

Mairie de Vignemont :

- 52, rue de la Mairie, 60162 Vignemont

- Téléphone : 03 44 42 52 67 - En cas d'urgence : 07 85 66 07 47

- Site: www.vignemont.fr

- Courriel : mairie.vignemont@orange.fr

- Horaires d'ouverture au public : lundi, jeudi, vendredi de 11h à 12h, mercredi de 17h à 19h.

- Permanences téléphoniques : lundi et vendredi de 9h à 11h, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h,

mercredi de 14h à 17h , jeudi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

- Permanences des élus : tous les vendredis, entre 17h30 et 18h30.

Ecole de Vignemont:

- Téléphone : 03 44 42 66 25

Centre social rural du ressontois :

- Rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz

- Téléphone : 03 44 42 71 14 - Site : www.csr.ressons.info

Maison du Conseil Départemental :

- 91, rue de Compiègne, Ressons-sur-Matz

-Téléphone : 03 44 10 82 43 -Mail : mfs-ressons@oise.fr

Bus: Informations sur www.oise-mobilite.fr

Communauté du Pays des Sources :

- 408 rue Georges Latapie, Ressons-sur-Matz

-Téléphone: 03 44 43 09 57

SAUR:

- 75 rue du Chemin Croissant, ZA de Plaisance,

Venette

- Pour votre dossier : 03 60 56 40 01- En cas d'urgence : 03 60 56 40 09

SICAE:

- 35 pl André Léger, 60490 Ressons-sur-Matz

- Téléphone : 03 44 92 69 26

- Numéro clientèle : 03 44 926 926

Gendarmerie:

- 220 rue de Belloy, 60490 Ressons-sur-Matz

Téléphone : 03 44 42 79 17 En cas d'urgence : 17 ou 112

- la gendarmerie à cheval passera une fois par trimestre dans le village.

Centre de Secours-Sapeurs Pompiers :

- ZI du Chevreuil, 60490 Ressons-sur-Matz

Téléphone : 03 44 90 71 35En cas d'urgence : 18 ou 112

SAMU: 15

La nuit n'est jamais complète

Il y a toujours puisque je le dis

Puisque je l'affirme

Au bout du chagrin

Une fenêtre ouverte Une fenêtre éclairée

Il y a toujours un rêve qui veille

Désir à combler Faim à satisfaire

Un coeur généreux

Une main tendue une main ouverte

Des yeux attentifs

Une vie la vie à se partager.

Et un sourire, Paul Eluard.

Rdv courant juillet pour notre prochain numéro!

D'ici là, vous pouvez nous écire à l'adresse : lpjvignemont@gmail.com